



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Jean-Yves DELMAS, Jacques FAURE, Séverine LO, Dorothée RHAULT, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

Excusés : Sébastien FOURNIÉ, Roselyne ALBERT-TARROUX

Secrétaire de séance : Dorothée RHAULT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2026

1- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 17 décembre 2025 :

Après lecture ce PV est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 – Présentation des Compte Financier Unique 2025 (CFU) provisoire :

La situation provisoire des comptes de la commune pour l'année 2025 est présentée succinctement au Conseil Municipal.

La situation définitive sera examinée lors du prochain Conseil Municipal et soumis au vote.

A noter que les accords sur les subventions 2025 ont bien été reçus mais que pour l'instant seule une petite partie a été versée à la commune.

3 – Délibération pour le règlement des factures en investissement :

Afin de pouvoir payer en investissement des factures arrivées tardivement et avant le vote du budget, nous devons prendre une délibération pour une ouverture de crédit en investissement.

4 – Maintenance des équipements : extincteur de la commune et le boîtier défibrillateur :

Le contrôle annuel des extincteurs de la commune va être réalisé très prochainement.

Une demande de convention va être faite auprès de la société de contrôle pour la maintenance annuelle de ces extincteurs.

Le défibrillateur a été livré à la mairie, il sera prochainement installé par le professionnel selon le devis du 06-01.

5 – Devis pour le chemin de Rouquette :

Une reprise du virage du chemin de Rouquette est nécessaire pour le mettre en conformité. L'entreprise Colas doit intervenir pour la reprise des travaux.

6 – Demande de signalisation « sans issue » de la voie menant au lieu-dit « La Barraque » :

Une commande de panneau fera faite.

7 – Intervention du géomètre pour le bail emphytéotique avec la société de Chasse :

Comme le local se trouve à cheval sur deux parcelles, il faut créer une nouvelle parcelle et donc faire intervenir un géomètre ce qui génère des frais supplémentaires. Une participation sera demandée à la Société de Chasse. Les chasseurs sont volontaires pour prendre à leur charge les frais de notaire.

8 –Bulletin de fin d’année :

Dans la plaquette de fin d’année il a été oublié par erreur les deux informations suivantes :

- Les gites de Monsieur Coustillières : ils peuvent être toujours loués et auraient dû être mentionnés dans la plaquette.
 - Chemin du Lieur – 81130 VILLENEUVE SUR VERE
06.95.92.83.54

- L’artisan électricien WAVELEC 81 Electricité Générale
 - VMC / Alarme / Chauffage / Dépannage / Maintenance
14 chemin des Pruneliers – 81130 VILLENEUVE SUR VERE
07.61.40.38.85

DATES A RETENIR :

Mercredi 11 février à 18 heures : réunion publique sur les panneaux photovoltaïques permettant une autoconsommation aux particuliers.

Prochain Conseil municipal mercredi 18 février 2026 à 20h30